

Le Figaro - samedi 24 juillet 2021

UNE-ECO

# La participation de l'État à l'investissement local épinglée

DUMEAU, SARAH

**DANS UN RÉFÉRÉ RENDU PUBLIC CE VENDREDI, LA COUR DES COMPTES POINTE LES DÉFAUTS DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DE L'ÉTAT À L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. LES MAGISTRATS FINANCIERS CRITIQUENT « UNE PROLIFÉRATION D'OUTILS » COÛTEUX - ILS ONT FORTEMENT AUGMENTÉ, JUSQU'À REPRÉSENTER 9 MILLIARDS D'EUROS EN 2020 -, PAS SUFFISAMMENT ARTICULÉS ENTRE EUX, ET QUI NE S'INSCRIVENT PAS DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE CLAIRE.**

Principaux concours versés par l'État, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et la dotation politique de la ville (DPV) « *sont attribuées de manière discrétionnaire, proportionnelles à la dépense annoncée et ajustées à la dépense réalisée* », regrettent les magistrats. Certaines mesures de soutien manquent même leur cible. « *Nonobstant l'affichage de ces dotations comme soutien à la ruralité, la DETR et la DSIL bénéficient surtout aux grandes aires urbaines* », écrit la Cour.

Les magistrats regrettent aussi que ces dispositifs ne soient pas mieux contrôlés, laissant craindre de possibles fraudes. Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), qui permet aux collectivités d'être remboursées de la TVA payée sur les dépenses d'équipement, « *n'a cessé de se complexifier depuis sa création* ». Et cela « *ne permet pas de développer les contrôles que justifierait l'importance des sommes en jeu* », alertent les magistrats. En 2020, le dispositif - le plus important concours de l'État à l'investissement local - a coûté 6 milliards d'euros. Ce fonds échappe aussi à tout contrôle de performance. La Cour appelle donc à des évolutions et recommande notamment de poursuivre son automatisation. **S. D.**

---

Le Figaro - samedi 24 juillet 2021